

LE COIN PARACHA VAYIKRA

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Un homme qui offrira parmi vous » (1, 2) :

Apparemment, le verset aurait dû plutôt dire : « Un homme parmi vous qui offrira » !

En fait, quand un homme est isolé, séparé de la communauté, même s'il s'élève spirituellement, sa progression restera très limitée. Mais quand il s'inclut dans la communauté et progresse avec d'autres personnes, alors il s'élèvera bien plus. C'est à cela que fait allusion ce verset : « Un homme qui offrira », littéralement "qui rapprochera". Un homme pourra bien plus se rapprocher et s'élever quand il se trouve « parmi vous », parmi le peuple et la collectivité. Mais s'il reste seul, sa progression sera plus réduite. (Sefat Emet)

« Et si son sacrifice vient du menu bétail, des agneaux ou des boucs » (1, 10) :

Pourquoi le Texte trouve-t-il bon d'explicitier les types d'animaux du menu bétail, à savoir les agneaux et les boucs ?

En fait, le menu bétail fait allusion au peuple d'Israël, comme il est dit : « Vous êtes mon menu bétail ». Ce verset vient faire allusion au fait qu'aussi bien les agneaux, symbolisant les Justes et les gens doux et dociles, que les boucs (עזים), symbolisant les impies et les insolents, se disant aussi "עזים", une fois qu'ils se sont repentis et ont apportés leur sacrifice, ils deviennent égaux. Le repentir expie les fautes de tout le monde à égalité, et après leur repentir, il sera interdit de rappeler la faute, même à l'impie. (Rabbénou Efraïm)

« Un homme qui offrirait un sacrifice d'oblation (offrande de farine) » (2, 1) :

Le Midrash rapporte qu'Hachem a montré à Avraham tous les sacrifices en dehors de l'oblation. On peut se demander pourquoi ?

En fait, nos Sages disent que pour avoir dit : « Comment saurai-je que j'hériterai (de la terre sainte) ? », ce qui constitue une faille dans sa foi, Avraham dut choisir pour sa descendance entre l'enfer ou l'asservissement aux nations, et il choisit la deuxième alternative. Mais Hachem ne lui proposa pas la pauvreté en tant que possibilité. En effet, le Talmud dit que la pauvreté c'est pire que l'enfer. Et pour ce manque de foi dont a fait preuve Avraham, il ne méritait pas cette si grande souffrance que de choisir la pauvreté pour sa descendance. Or, l'oblation est le sacrifice qu'apportaient les pauvres. Ainsi, pour ne pas imposer à Avraham la souffrance de savoir que parmi ses descendants il y aura des pauvres, ce qui aurait été une souffrance trop grande pour Avraham, qu'il ne méritait pas, c'est pourquoi Hachem ne lui montra pas les oblations qu'apporteront les Juifs nécessairement. (Hatam Sofer)

« Tu ne feras pas cesser le sel de l'alliance » (3, 13) :

Le sel devait toujours se trouver avec les sacrifices. Rachi explique que quand Hachem créa le monde et sépara les eaux d'en-haut des eaux d'en-bas, ces derniers furent peinées d'être éloignées d'Hachem. Alors, Il les consola en leur promettant que dans tous les sacrifices on mettra du sel provenant des eaux des mers. Mais alors, on peut se demander pourquoi on ne les a pas plutôt consolés en leur promettant de verser de l'eau sur l'autel pour tous les sacrifices ? Pourquoi la consolation passa par l'offrande du sel ?

En fait, quand le soleil tape sur les mers et que l'eau s'évapore, le sel reste en-bas et ne s'élève pas. Ainsi, le sel c'est la partie la plus basse de l'eau qui ne s'élève pas, même quand l'eau s'élève et s'évapore. Hachem consola les eaux en leur promettant que même leur partie la plus basse, qui est le sel, méritera malgré tout de s'élever, en en mettant toujours dans tous les sacrifices. (Emet Léyaacov)

« Tout sang vous ne mangerez pas » (4, 17) :

En dehors du fait d'interdire la consommation du sang, ce verset vient aussi faire allusion à un autre enseignement. Le sang symbolise l'ardeur et la vitalité. Quand on mange, on doit le faire dans l'optique du Service d'Hachem, pour prendre des forces pour mieux faire les Mitsvot. Mais, on ne doit pas manger avec ardeur et gourmandise, ne cherchant que le plaisir physique, **avec un sang bouillonnant**. L'intention première doit être de se sanctifier et sanctifier la matérialité. (Rabbi Chemouel de Slonim)

« Lorsque le prince fautera » (4, 22) :

Le terme "lorsque" laisse entendre que le prince sera certainement amené à fauter. Il faut se demander pourquoi.

En fait, le prince risque, de par son rôle de chef et de dirigeant, d'en venir à ressentir de l'orgueil et de la fierté. Or, quand un homme ressent de l'orgueil, il se rapproche considérablement de la faute. L'orgueil est un des moteurs les plus forts de la faute. C'est pourquoi, le chef, de par l'orgueil qu'il risque de ressentir du fait de son poste, risque très probablement de fauter. (Zohar)

« Ce sera quand il fautera et sera coupable » (5, 23) :

Selon nos Sages, l'expression "ce sera (והיה)" a une connotation joyeuse. Mais en quoi est-ce joyeux qu'un homme faute ?!

En fait, la joie s'exprime dans le fait qu'un homme qui a fauté en prenne conscience et reconnaisse sa faute. Car c'est seulement ainsi qu'on peut se repentir et corriger sa faute. Mais le déni du péché éloigne l'homme de sa réparation. C'est une grande joie pour un homme d'être capable d'avouer ses torts et de pouvoir reconnaître ses erreurs. (Divré Chalom)

Le coin étude

L'un des sujets relatifs aux sacrifices et dont parle notre Paracha est le fait de mettre du sel sur les sacrifices. La Thora dit à ce propos : « Tout ton sacrifice de Min'ha (oblation) tu saleras avec du sel ». On peut tout d'abord se demander quelle est la raison de cette Mitsva de saler toutes les offrandes (voir le coin 'Hidouchim). De plus, puisque tous les sacrifices devaient être salés, pourquoi la Thora parle-t-elle explicitement de l'oblation, qui est l'offrande de farine ? Enfin, concernant la redondance du Texte : « Tu saleras avec du sel », le Talmud dit que cela vient enseigner que même le Chabbat il faut saler les sacrifices. Mais, puisque le fait de mettre du sel n'est pas interdit Chabbat, pourquoi a-t-on besoin que la Thora nous apprenne qu'il faille saler les offrandes même pendant Chabbat ? Pourquoi aurait-on pensé, sans ce verset, qu'il ne faut pas saler les sacrifices le Chabbat ?

En fait, une des significations des sacrifices est d'élever le monde vers Hachem. Ce monde paraît être éloigné de sa source, qui est le Créateur, et on pourrait penser qu'il est déconnecté de Lui. Cet éloignement est encore plus fort à cause des fautes des hommes. Ainsi, Hachem a donné la Mitsva des sacrifices pour élever le monde et le reconnecter à son origine. C'est pour cela que le sacrifice se dit "Korban-קרבת", qui veut dire rapprochement. Car il rapproche le monde matériel de son Origine Divine. Par cela, la conséquence de la faute, qui est l'éloignement du monde de son Créateur, peut être réparée. C'est ainsi que les offrandes expient les fautes.

Le monde matériel est composé de quatre catégories : le minéral, le végétal, l'animal et l'humain. Puisque la vocation du sacrifice est d'élever le monde, on doit donc y retrouver ces quatre catégories. Le sel vient représenter le minéral, le bois que l'on dispose sur l'autel représente le végétal, la bête que l'on sacrifie c'est l'animal, et enfin il y a l'homme qui apporte le sacrifice et s'élève par son intermédiaire. Ainsi, la raison d'être du sel que l'on dispose sur les sacrifices, c'est pour élever le règne minéral. Mais, il existe une offrande qui semble ne pas pouvoir respecter ce processus : c'est l'oblation. Le nécessaire, qui apporte la farine, n'amène aucune bête pour représenter le règne animal. De ce fait, on aurait pu penser que son sacrifice n'a pas pour vocation d'élever les quatre règnes, puisque il manque l'animal. De la sorte, on pourrait croire que le minéral non plus n'a pas l'obligation d'apparaître. C'est pourquoi, c'est particulièrement concernant les oblations que la Thora explicite qu'il faut saler les sacrifices. Car on aurait pu penser que l'oblation fait exception. La Thora prend donc soin de l'inclure clairement. Mais finalement, pourquoi l'oblation aussi doit-elle être salée ? Si l'animal est absent, pourquoi le minéral aussi ne le serait-il pas ?

C'est que concernant l'oblation, la Thora dit : « **Une âme** (נפש) qui offrirait un sacrifice d'oblation ». La Thora désigne celui qui apporte l'oblation comme étant "une âme" ! Et nos Sages d'expliquer que puisque c'est le pauvre qui offre l'oblation, c'est comme s'il offrait son âme ! L'âme dont il est question et qui porte le nom de נפש, c'est l'âme animale (et non l'âme divine) qui est l'âme qui donne la vie animale et physique à l'homme. Ainsi, même celui qui offre l'oblation apporte le représentant de l'animal, à travers son âme animal. Et si l'oblation aussi respecte ce processus d'élévation des quatre catégories du monde, le sel aussi doit donc y être offert. Nos Sages enseignent que le Chabbat, toute la création s'élève et réintègre sa source supérieure. On aurait donc pu penser que les sacrifices du Chabbat ne viennent donc pas élever le monde puisque le Chabbat en soi permet déjà d'élever toute la création. On aurait donc pu croire que le Chabbat, on n'a pas besoin de saler les sacrifices. La Thora ressent donc la nécessité de préciser que le Chabbat aussi, il faut saler les sacrifices. Car, l'élévation du monde le jour du Chabbat n'est pas visible. Seule la partie profonde et cachée du monde, sa dimension spirituelle, s'élève. Mais l'apparence du monde reste inchangée. C'est pourquoi, même le Chabbat, il est nécessaire d'élever la matérialité du monde et d'apporter pour cela du sel sur les sacrifice.

Le coin Halakha (lois sur la lecture de la Méguila)

Les hommes et les femmes sont concernés par la Mitsva d'écouter la Méguila, le soir (mercredi soir 16 mars) et le lendemain dans la journée. Chacun doit entendre **chaque mot**, de la bouche même du lecteur qui doit lire dans une Méguila en parchemin cachère. Il convient de s'arranger pour ne pas se faire déranger par l'agitation des enfants (faudrait-il même mieux ne pas les emmener !). Si on n'a pas entendu un ou quelques mots, on pourra les lire pour les rattraper soi-même, même dans une Méguila imprimée.

Il est bien préférable d'écouter la Méguila en grand nombre, tout au moins avec un Minyan. En cas d'impossibilité, on lira en privé. Même celui qui lit pour des femmes récitera les bénédictions avant la lecture. Si la lecture se fait sans Minyan, on ne récitera pas les bénédictions après la lecture. Celui qui lit même pour 10 femmes récitera les bénédictions avant et après. Celui qui ne connaît pas les Ta'amim (l'air), pourra lire sans l'air. A priori, la Mitsva de lire la Méguila mercredi soir commence de la tombée de la nuit (19h35) jusqu'à l'aube (5h26). Le jeudi, la lecture peut se faire du lever du soleil (7h01) à son coucher (18h58). En cas de grande difficulté ou à posteriori, on sera quitte si on a lu le jeudi matin à partir de 5h26 (tous ces horaires ne s'appliquent **qu'à Paris**).

Le coin histoire

L'un des grands conférenciers des Etats-Unis, Rav Yosseph Yits'hak Jacobsohn, fut un jour invité à la fête de Bar-Mitsva d'un enfant d'un de ses amis. La fête se déroula avec beaucoup de faste. Quand le père de l'enfant dansa avec le Rav, il se mit tout à coup à fondre en larmes. Le Rav voulut en comprendre la raison. Alors le père lui demanda : « Penses-tu que je suis devenu "quelque chose" ? »

Voyant que le Rav ne comprenait pas la question, le père s'expliqua : « Quand j'étais à l'école, j'étais mauvais élève. Je ne réussissais pas les contrôles. Et même avec les autres élèves je ne m'entendais pas. Un jour que j'avais encore eu une mauvaise note, le professeur, qui avait un air déçu, me dit : "Tu es un grand échec. Rien ne sortira de toi. Tu perds ton temps !" A présent, 40 ans sont passés, et je traîne toujours cette parole avec moi. Pas un jour ne passe sans que j'y pense. Ainsi, j'ai toujours besoin qu'on me dise que je suis devenu quelque chose. En dansant avec vous, cette parole est remonté en moi. C'est pour cela que j'ai éclaté en sanglot ».

Ce récit nous apprend combien doit-on veiller aux paroles que l'on adresse à un enfant. Son image de lui pour toute sa vie se forge en fonction des mots qu'on leur dit. Un mot négatif peut détruire, mais un mot positif d'encouragement peut aussi construire un enfant.

Le coin 'Hizouk

Concernant l'impie, on dit dans la Hagada de Pessa'h : "S'il était là-bas, il n'aurait pas été libéré". L'accent est à mettre sur le terme "**là-bas**". C'est à dire qu'à l'époque de la sortie d'Egypte, l'impie n'aurait pas été libéré. Cela suggère que par contre, concernant la délivrance future tant attendue, même les plus grands impies seront libérés. Car alors, de véritables impies, cela n'existera pas. (Rabbi M. M. de Rimanov)